

Assemblée générale du 20 avril 2013

Le 20 avril 2013, à 9 heures, Monsieur le président André Bert a ouvert la vingt-septième assemblée générale de l'Institut. À cette occasion, plus de 800 membres s'étaient déplacés à l'Auditorium 2000 du Parc des Expositions de Bruxelles, au Heysel. Vous trouverez ci-dessous le compte rendu de cette assemblée.

Le bureau

Le bureau était composé de: Monsieur André Bert, président, Monsieur Benoît Vanderstichelen, vice-président, Monsieur Jos De Blay, secrétaire-trésorier, Monsieur Jean-Luc Killesse, secrétaire, Monsieur Emmanuel Degrève, membre du comité exécutif, et de Monsieur Bart Van Coile, membre du comité exécutif, assistés de Monsieur Eric Steghers, directeur général.

Désignation des scrutateurs

L'assemblée générale des membres procède à la désignation des scrutateurs.

L'assemblée générale des membres désigne:

Pour le mandat de président:

Monsieur Benoît Vanderstichelen, expert-comptable et conseil fiscal (candidature unique)

Pour le mandat de vice-président:

Monsieur Bart Van Coile, expert-comptable et conseil fiscal (candidature unique)

Résultats de l'élection des membres du Conseil

Pour le mandat de membre francophone du Conseil (vu le nombre de candidatures introduites, il n'y a pas eu lieu de voter):

Madame Aurore Mons delle Roche, conseil fiscal
Madame Joëlle Van Hecke, expert-comptable et conseil fiscal
Monsieur Pol Cuvelier, expert-comptable et conseil fiscal
Monsieur Vincent Delvaux, expert-comptable et conseil fiscal
Monsieur Emmanuel Degrève, conseil fiscal
Monsieur Jean-Luc Killesse, expert-comptable et conseil fiscal

Pour le mandat de membre néerlandophone du Conseil:

En raison d'un problème technique et de la mauvaise compréhension de la procédure de vote, les membres présents ont été invités à voter une seconde fois. Voici les résultats de ce vote:

Monsieur Johan De Coster, expert-comptable (793 voix)
Monsieur Jos De Blay, expert-comptable et conseil fiscal (775 voix)
Madame Fredegonda Schelfhaut, expert-comptable et conseil fiscal (760 voix)
Madame Denise Bauwens, expert-comptable et conseil fiscal (744 voix)



Le bureau

Monsieur Hein-Lode Vandelanotte, expert-comptable et conseil fiscal (637 voix)

Monsieur Lucien Ceulemans, expert-comptable et conseil fiscal (583 voix)

Désignation des commissaires

Pour le mandat de commissaire titulaire francophone:

Monsieur Yves Drapier, expert-comptable et conseil fiscal (candidature unique)

Pour le mandat de commissaire titulaire néerlandophone:

Monsieur Guy De Coen, expert-comptable et conseil fiscal (candidature unique)

Pour le mandat de commissaire suppléant néerlandophone:

Monsieur Lodewijk Goubert, expert-comptable et conseil fiscal (candidature unique)

Allocution de Monsieur André Bert, président sortant

André Bert dresse le bilan de 2012, qu'il qualifie d'emblée d'année difficile, la mise en place, en décembre 2011, d'un gouvernement de plein exercice ayant eu d'importantes conséquences. Ainsi, la situation précaire des finances publiques a notamment donné lieu à des mesures fiscales qui, relève l'orateur, ont frappé de plein fouet les entreprises et les citoyens, non sans avoir un impact sur la profession. Concernant le dossier prioritaire qu'est la lutte contre la fraude, le président sortant remarque que, comme jamais auparavant, des secteurs, des formes d'entreprise et des groupements professionnels ont été qualifiés de fraudeurs ou de complices de fraude. Il estime que, de cette façon, les pouvoirs publics s'offraient un sauf-conduit pour stigmatiser des entreprises et des groupes professionnels aux yeux de la population et justifier ainsi les mesures prises. L'orateur regrette qu'en dépit de nombreuses promesses, il n'ait pu avoir d'entretien personnel avec le secrétaire d'État à la Lutte contre la fraude, alors que le «Plan d'action du Collège pour la lutte contre la fraude fiscale et sociale 2012-2013» prévoit d'installer, au sein du Collège pour la lutte contre la fraude sociale et fiscale, un groupe de travail dans le cadre duquel les professions économiques seront consultées. Dans ce climat, André Bert ne s'étonne pas que le nombre de nouvelles entreprises n'ait jamais été aussi faible.

Le président sortant revient ensuite sur quelques réalisations à mettre à l'actif du Conseil au cours de l'année écoulée.

1. La communication avec l'Institut

Le Conseil a proposé l'e-guichet. Par le biais de ce canal de communication, membres et stagiaires peuvent gérer eux-mêmes une série de données ou consulter les données gérées par l'IEC.

2. La qualité

La qualité est en fait devenue le thème central de 2012: André Bert énumère, outre la création de nouveaux logos et l'extension des outils, l'élaboration du manuel d'organisation et de procédures et la présentation du livre blanc *Qualité*. Soucieux d'inciter les membres à consulter régulièrement le site de l'Institut, l'orateur épingle la lettre de mission. Il insiste aussi sur la mise en œuvre de la revue *Qualité*, dont le Conseil prépare l'application sur le terrain, après avoir adopté la norme relative à la revue *Qualité* et installé la commission y afférente.

3. Les relations avec nos pouvoirs publics

a. Avec les ministres compétents, le Conseil est parvenu à obtenir l'accès à la profession basé sur une expérience professionnelle de sept ans et le diplôme requis. Cette modification de la loi a été adoptée en commission parlementaire et devrait l'être également en séance plénière d'ici la fin du mois de juin.

Le président exprime l'étonnement du Conseil d'avoir subitement été invité, en septembre 2012, à discuter des modalités de la scission de l'Institut. En effet, les trois insti-



André Bert, président sortant

tuts reconnus avaient précédemment fait savoir qu'ils souhaitaient maintenir leur unité respective. Le Conseil a déposé une proposition visant surtout à une scission linguistique en ce qui concerne les matières personnalisables, mais reste sans nouvelles. La poursuite de la réforme de l'État apportera peut-être une solution.

b. La relation avec le SPF Finances et l'administration. Après avoir noué un contact prometteur avec le ministre Van Ackere, l'Institut cherche à consolider ce contact avec son successeur, Koen Geens. Au congrès du *Forum for the Future*, une collaboration accrue des professions économiques avec l'administration des Finances a été envisagée. Le président sortant souhaite que l'on mette fin à la diabolisation dont la profession a fait l'objet ces derniers temps.

4. Le label «Affichons nos qualités»

André Bert évoque quelques-unes des initiatives qui ont été couronnées de succès : la campagne radio visant à mieux faire connaître la profession d'expert-comptable au public – c'était une première – avec le slogan : «Votre expert-comptable vaut de l'or»; le congrès du *Forum for the Future* du 6 décembre, auquel 2 352 membres de l'Institut ont participé, et où l'Institut, par les séances qu'il y organisait, a offert à ceux-ci une plus-value supplémentaire. Il y eut également le troisième tour des provinces lancé en novembre 2012, au cours duquel les membres du Conseil ont rencontré 3 000 membres et stagiaires sur les thèmes de la revue *Qualité* et du livre blanc.

Très ému, et applaudi par l'assemblée debout, le président sortant remercie tous ceux qui, dans le cadre de l'Institut, contribuent à donner à nos professions la valeur qu'elles méritent.

Intervention dialoguée de Monsieur Benoît Vanderstichelen, président, et de Monsieur Bart Van Coile, vice-président

C'est sous forme dialoguée que Messieurs Benoît Vanderstichelen et Bart Van Coile, respectivement désignés président et vice-président par l'assemblée générale, présentent les grands défis que le nouveau Conseil relèvera dans les prochaines années.

Après avoir remercié l'équipe sortante d'avoir, sous la houlette d'André Bert, placé la qualité au cœur de la profession, et salué les qualités de démocrate et de rassembleur du président sortant, Benoît Vanderstichelen annonce que se



Discours dialogué des nouveaux président et vice-président

tiendra prochainement un Conseil stratégique et que la nouvelle équipe travaillera dans une même volonté de changement dans un projet de continuité.

Bart Van Coile explique comment concilier cette continuité avec le changement. Tout d'abord, la qualité doit demeurer la marque de fabrique de l'IEC et de ses membres. Le pas ayant déjà été franchi, c'est donc dans la continuité que doit s'inscrire cette démarche. En outre, les qualités et compétences des membres doivent leur permettre de conquérir d'autres marchés et de renforcer leur rôle de conseillers privilégiés. Bart Van Coile et Benoît Vanderstichelen passent ensuite en revue cinq thèmes auxquels, durant les trois années à venir, une meilleure visibilité devra être donnée, et à propos desquels l'IEC devra clarifier sa position.

En ce qui concerne l'économie, Benoît Vandertichelen souligne que dorénavant, en Belgique, l'orientation de l'économie est principalement régionale. Chaque Région instaurant de nouvelles politiques, l'IEC doit se rapprocher de cette réalité, ce qui signifie aussi rappeler la capacité qu'ont les experts-comptables et conseils fiscaux à jouer un rôle tantôt de stimulateur, tantôt de médecin urgentiste. Pour les entreprises en difficulté, une coupole au service des trois Régions sera mise en place, et, à l'égard des sociétés starter et du financement des entreprises, trois commissions de réflexion régionale devraient voir le jour. Par ailleurs, en matière de concurrence entre les professions économiques et les professions juridiques, les mêmes règles de concurrence devront être instaurées.

Comment agir au sein des entreprises? Bart Van Coile répond que les professionnels doivent s'engager résolument dans la voie de l'avenir, celle de la révolution technologique. Ce rôle de pionnier sera la source de bénéfices

concurrentiels et de reconnaissance. Le premier réflexe des membres doit consister à favoriser la facture électronique et à s'engager à réduire le papier. En outre, l'IEC compte 3 000 membres internes, pour lesquels le port du titre constitue une garantie de qualité. Un lien étroit entre les membres internes et externes est essentiel. Bart Van Coile est d'avis que cette réalité devrait davantage être consolidée dans un cadre légal, plus particulièrement en ce qui concerne le titre de conseil fiscal. L'assistance aux membres, accompagnée d'initiatives d'ordre technique et technologique, tout spécialement en ce qui concerne le très important projet de facturation électronique, constitue une autre priorité, de même que la promotion du titre au sein des entreprises et l'intérêt accordé à des domaines spécifiques aux internes, notamment la redynamisation de la Commission *ad hoc*.

Concernant les obligations fiscales, quelle attitude adopter face au gouvernement et à l'administration? Benoît Vanderstichelen répond qu'il est indispensable de tenter un partenariat avec le législateur, l'exécutif et les administrations, afin de produire un climat de confiance. L'IEC utilisera la proposition du ministre et investira avec ses membres dans la création du Forum des professions économiques. Cet outil permettra de veiller à la praticabilité des nouvelles mesures fiscales et d'éviter, autant que possible, des lois et dispositions administratives éloignées de la réalité et de la pratique. En contrepartie, l'IEC exigera d'obtenir des concessions, par exemple par le renforcement de missions destinées exclusivement à nos professions ou pour des matières spécifiquement fiscales (représentation devant les juges fiscaux).



Benoît Vanderstichelen



Benoît Vanderstichelen et Bart Van Coile

Au sujet de la lutte contre la fraude fiscale, Benoît Vanderstichelen déplore que les membres de l'IEC soient trop souvent stigmatisés et considérés, à tort, comme les instigateurs des différents mécanismes de fraude. Il fait observer que les experts-comptables et conseils fiscaux ne sont pas des contrôleurs. Pour Benoît Vanderstichelen, donner le monopole aux professions économiques et juridiques lorsqu'une entreprise externalise son ISOC ou sa TVA permettrait de réduire la fraude. Dorénavant, l'IEC réagira systématiquement aux déclarations déplacées des élus et se réservera également le droit de suggérer des actions en concertation avec les associations professionnelles.

Bart Van Coile aborde la question du défi à relever à l'égard des jeunes. L'afflux de jeunes vers les professions d'expert-comptable et de conseil fiscal doit être stimulé, le stage, en tant qu'expérience pratique, devant demeurer prioritaire. Le vice-président estime qu'une communication moderne et dynamique doit être instaurée auprès des jeunes, qu'il convient de parler leur langage, notamment celui des réseaux sociaux, d'être à l'écoute de leurs besoins spécifiques et de leur perception des réalités quotidiennes, et aussi de renforcer la représentation des jeunes.

Allocution de Monsieur Emmanuel Degrevé, membre du comité exécutif et du Conseil

En tant que plus jeune membre du Conseil, Emmanuel Degrevé tient tout d'abord à rendre hommage à André Bert, à l'intérêt qu'il a montré pour les idées nouvelles, à son ouverture d'esprit et à son talent de démocrate. Il met en exergue la communication, projet considérable de l'Institut, et la politique marketing de différenciation pour laquelle le Conseil a opté dès 2010. Capitalisant sur la qualité des membres de l'Institut, le Conseil a déployé une image explicite, visible et simple, en transformant les titres d'expert-comptable et de conseil fiscal en deux marques. Emmanuel Degrevé rappelle que ces trois dernières années



Emmanuel Degrevè, membre du Conseil et du comité exécutif

ne furent pas toujours faciles, vu la nécessité de convaincre que l'usage de cette marque serait le garant et l'ingrédient d'une politique de communication ambitieuse, ce qui fut finalement bien compris. En 2011, la marque émergea pour la première fois sous un nouveau logo, que le Conseil a expliqué en invitant les membres à afficher leurs qualités. L'orateur souligne qu'un message a été construit, qui associe les membres de l'IEC à la valeur du métal jaune, et, qu'en 2012, une campagne radio a clôturé les actions de l'Institut au cours de ce mandat.

Emmanuel Degrevè définit les axes sur lesquels le Conseil travaillera dans les prochains mois: la poursuite des campagnes de notoriété, l'utilisation systématique de la marque, une mobilisation des membres en vue d'exposer une marque forte et visible, une modernisation du langage professionnel, enfin, une communication centrée sur les membres. L'orateur abonde dans le sens indiqué par Bart Van Coile et Benoît Vanderstichelen, à savoir que les membres doivent, avec le soutien du marketing de l'Institut, entreprendre des actions et affirmer leur présence pour transformer une communication passive en communication explicite. L'orateur constate que les experts-comptables et conseils fiscaux ne sont pas bien représentés au sein du Parlement, mais affirme que, dans les prochains mois, ils seront les meilleurs avocats de leurs clients.

L'Institut réagira plus promptement à l'actualité. Cette communication, porteuse d'un souffle nouveau, associera notre jeunesse actuelle et notre jeunesse future. Les professionnels nouvellement titrés seront réunis au sein de la plateforme des jeunes et y exprimeront leurs préoccupations. Dans les prochains mois, le site «Je veux devenir expert-comptable» verra également le jour. Il soutiendra une action plus globale de nos ambassadeurs dans les écoles et

auprès des candidats à notre profession. Emmanuel Degrevè annonce par ailleurs que l'Institut poursuivra les efforts menés par Jean Baeten et Robert Moreaux en faveur des 3 000 membres internes de l'IEC: des événements spécifiques seront prévus, ainsi qu'une nouvelle page internet.

Emmanuel Degrevè conclut en annonçant que, après trois années consacrées à rendre la communication plus efficace, de nouvelles initiatives seront prises, afin de multiplier les possibilités de contacts, renforcer la coopération avec les associations professionnelles, poursuivre les principes des sessions d'information locales et financer la participation gratuite des membres au *Forum for the Future*.

Rapport financier

Monsieur Jos De Blay, secrétaire-trésorier, rend compte de la situation financière de l'Institut et commente les états financiers transmis aux membres.

Un membre fait observer que, dans le bilan 2012 qui a été distribué à l'assemblée, le total de l'actif n'est pas égal à celui du passif. Il s'agit d'une erreur matérielle dont s'excuse le secrétaire-trésorier.

Par 83,55 % de votes favorables contre 16,45 %, l'assemblée générale approuve les comptes annuels 2012.



Jos De Blay, secrétaire-trésorier sortant

Rapport des commissaires

Monsieur Yves Mottet et Monsieur Lodewijk Goubert, commissaires, ont fait rapport sur les comptes de l'année écoulée. En conclusion de leur rapport de commissaire, mandat qu'ils ont pu exercer dans un esprit de collaboration avec le Conseil et les services de l'Institut, en toute liberté et indépendance, les commissaires ont pu confirmer que les comptes annuels se clôturant au 31 décembre 2012, dont le total du bilan s'élève à 5 240 274 euros, et dont le compte de résultats se solde par un mali de l'exercice de

29 540 euros, sont exacts et donnent une image fidèle de la situation financière et du patrimoine de l'Institut des Experts-comptables et des Conseils fiscaux, et que la comptabilité respecte les règles comptables légales, telles qu'elles sont appliquées en Belgique.

Présentation du budget 2013

Monsieur Jean-Luc Killesse, secrétaire francophone, présente ensuite le budget 2013. Les nouveaux montants des cotisations et de la taxe obligatoire à la Cellule de traitement des informations financières (CTIF) sont détaillés ci-dessous.

Catégories	Cotisations
1) Personnes physiques membres internes Une réduction de 50 % est accordée aux : a) nouveaux membres internes agréés en 2013, 2012, 2011, après accomplissement du stage b) membres internes pensionnés	431,83 215,91 215,91
2) Personnes physiques membres externes (y compris taxe obligatoire CTIF, Cellule de traitement des informations financières, 16,04 €) Une réduction de 50 % est accordée aux : a) Nouveaux membres externes agréés en 2013, 2012, 2011, après accomplissement du stage (y compris taxe obligatoire CTIF, Cellule de traitement des informations financières, 16,04 €) b) Membres externes pensionnés (y compris taxe obligatoire CTIF, Cellule de traitement des informations financières, 16,04 €)	635,77 339,86 339,86
3) Sociétés professionnelles <ul style="list-style-type: none"> • unipersonnelles • autres 	282,17 619,73
4) Stagiaires (frais administratifs) – 5 ans + 5 ans	160,00 320,00
5) Stagiaires (droit d'inscription)	160,00



Par 81,71 % de votes favorables contre 18,29 %, l'assemblée générale approuve le budget 2013, ainsi que le montant des cotisations 2013.

Par 84,85 % de votes favorables contre 15,15 %, l'assemblée générale donne décharge aux membres de Conseil et au trésorier.

Récapitulatif des décisions prises par l'assemblée générale

L'assemblée générale a pris les décisions suivantes :

- Désignation des nouveaux président, vice-président et membres du Conseil francophones
- Élection des nouveaux membres du Conseil néerlandophones



Marc De Vos, directeur de l'Initerra Institute et André Bert, président sortant

- Désignation de deux nouveaux commissaires titulaires, un francophone et un néerlandophone, et d'un commissaire suppléant néerlandophone
- Approbation des comptes de l'exercice écoulé
- Approbation du budget pour 2013, en ce compris les cotisations et la taxe obligatoire à la Cellule de traitement des informations financières (CTIF)
- Décharge aux membres du Conseil et au trésorier

Partie académique

Tour d'horizon de Monsieur Marc De Vos, directeur de l'institut Initerra et professeur en droit du travail belge, européen et international à l'Universiteit Gent et à la Vrije Universiteit Brussel, sur l'état de la crise et les solutions pour en sortir.

Sept crises

Marc De Vos se demande avant tout de quelle crise il est ici question. Car, selon lui, il y a en effet plusieurs crises. Peut-être même qu'il n'y a pas de crise, car une crise laisse supposer que la situation est saine dans un premier temps, qu'elle se détériore ensuite avant de s'améliorer ou de redevenir à nouveau saine. Sans doute les crises sont-elles tellement structurelles que l'on parle d'« état ». Dans son exposé, Marc De Vos nous parle de sept crises.

Crise bancaire et financière

La crise bancaire et financière de début 2007 est aujourd'hui décrite comme la crise la plus complexe de mémoire d'homme. Pourtant, d'après Marc De Vos, elle est relativement facile à expliquer. Tout tourne en effet autour des actifs (*assets*) qui connaissent un grand *boom* écono-

mique jusqu'à former une bulle qui finit par éclater. L'opulence cède la place à la misère et c'est l'endettement. Il faut ensuite un temps d'adaptation et la dette doit être épongée. Dans le cas de la crise bancaire, il s'agit d'une crise systémique. Cela signifie qu'il faut agir sur tous les fronts en même temps, avec de nouveaux capitaux et de nouvelles règles. Aujourd'hui, la crise est toujours présente et personne ne peut dire quand elle s'arrêtera.

Pas d'argent

Il n'y a pas d'argent, car, avant la crise, les gouvernements avaient déjà une montagne de dettes à apurer. Le gouvernement dépense sans compter pour relancer l'économie et sauver les banques. Mais la question qui se pose est de savoir si cette dette peut tout simplement être remboursée. Selon Marc De Vos, nous nous trouvons dans une sorte d'« état ». En Belgique, en l'espace de vingt ans, la dette est passée de 170 % à 356 % du PIB (chiffres de 1980 à 2010). On observe par ailleurs une situation comparable dans d'autres pays de l'OCDE. La dette ne cesse d'augmenter pour stabiliser l'évolution normale de l'économie. Une dépendance à la dette dont tout le monde a profité et qui a fait que tout le monde a vécu au-dessus de ses moyens. Nous devons d'une manière ou d'une autre nous libérer de la dette, et payer.

Au niveau européen

L'euro et la politique européenne compliquent encore la donne. À la suite de l'introduction de la monnaie unique, tous les pays de la zone euro se sont retrouvés avec le même pouvoir d'achat et le même niveau de solvabilité que l'Allemagne. S'en sont suivis des investissements massifs dans l'immobilier. Aujourd'hui, on constate que nous ne disposons d'aucun instrument pour gérer cette politique de l'euro et faire fonctionner l'union monétaire. Le Traité de Maastricht et la stratégie de Lisbonne n'ont pas été mis en œuvre, de sorte qu'il faut sans arrêt prendre des mesures



Marc De Vos



provisoires. La solution ? Travailler de la même manière que l'Allemagne. Autrement dit, l'Europe doit se « germaniser », alors que l'objectif poursuivi était de restreindre le pouvoir de l'Allemagne. D'un point de vue politique, il en résultera un certain populisme, selon Marc De Vos, comme c'est le cas en Grèce, à Chypre, au Portugal et bientôt en Italie. Le risque est que l'euro pourrait s'effondrer, provoquant une nouvelle crise européenne.

Aucun potentiel

L'économie proprement dite va beaucoup moins bien qu'on le pense. Il n'y a en effet pas suffisamment de potentiel économique pour renouer avec la croissance. Les perspectives de croissance sont actuellement revues à la baisse. En Belgique, la croissance a baissé de 2 à 1 %. Cette baisse s'explique par le fait que hormis les ordinateurs, il n'y a plus eu d'innovations depuis 1950. Le défi est donc d'inventer quelque chose de nouveau pour croître et, partant, éliminer le chômage. Selon Marc De Vos, c'est important, car le chômage touche principalement la plus jeune génération. À un moment donné, cette génération prendra les choses en mains et encouragera les politiciens à investir structurellement dans la remise au travail des jeunes. Dans le cas contraire, nous risquons de « perdre » la plus jeune génération.

Au niveau mondial

L'économie a beaucoup souffert, non seulement au niveau européen, mais aussi au niveau mondial. La globalisation, qui a commencé après l'effondrement du communisme en 1989, a pris fin en 2007. À l'époque, on pensait qu'il n'y avait plus qu'une chose qui puisse encore fonctionner : l'économie de libre marché, le commerce et la démocratie. Dans la période entre 1989 et 2007, l'humanité a

réalisé des progrès phénoménaux dans la création de bien-être et d'emplois, et dans la lutte contre la pauvreté. Pendant la crise bancaire, nous avons pourtant constaté qu'il n'existe au niveau mondial aucun organe de gestion de l'économie. Le G20, qui dirige le monde, a certes été créé, mais dans le même temps, le G2, le G2bis, le G2ter, etc. ont vu le jour. En l'absence de consensus, il n'y a personne pour coordonner la politique économique. Avant la crise, le consensus de Washington faisait l'unanimité. Ce consensus a toutefois été dénoncé et, à l'heure actuelle, personne ne sait par quoi il sera remplacé. Il n'y a aucune volonté de parvenir à un nouvel accord au niveau mondial. Les États optent dès lors pour la conclusion d'accords dits

bilatéraux. Prenons pour exemple la Chine. La Chine laisse les leaders du marché occidental pénétrer le marché chinois en échange de leur savoir-faire. La Chine intègre ensuite ce savoir-faire dans une entreprise chinoise entièrement soutenue par le gouvernement chinois et par les banques d'État chinoises. La concurrence au niveau mondial s'en trouve faussée. La globalisation acquiert un caractère de plus en plus nationaliste et est influencée par les choix nationaux. Il s'ensuit que le prix géopolitique à payer pour cette crise est colossal. La Chine multiplie les investissements stratégiques dans des entreprises européennes, de sorte que petit à petit, elle prend pied en Europe.

Au niveau américain

Les États-Unis non plus n'ont plus d'argent. Là-bas aussi, le potentiel de croissance est insuffisant pour faire face à la croissance démographique. Les États-Unis ont aussi un problème de compétitivité et doivent faire des économies. Le premier poste d'économies est l'armée. Marc De Vos constate en effet que les États-Unis, contrairement à l'Europe, ne sont pas intervenus en Syrie, en Égypte et au Mali.

Vieillesse de la population

Les *baby-boomers* – nés après la guerre – ont créé la dette pendant les *golden sixties*. En raison notamment d'une meilleure santé, cette génération vit également plus longtemps. Qui plus est, les *baby-boomers* n'ont pas fait suffisamment d'enfants, de sorte qu'il n'y a plus d'argent disponible pour payer leurs soins de santé et leurs pensions. Notre système repose en effet sur l'hypothèse que l'économie et la démographie vont continuer de croître. Or tant l'économie que la démographie sont en baisse. Avant, il y avait, par exemple, quatre personnes potentiellement actives par pensionné/malade ; aujourd'hui, il n'y a plus que deux per-

sonnes potentiellement actives par pensionné/malade. Marc De Vos en conclut que nous devons rembourser la dette et trouver la marge budgétaire pour procéder aux réformes nécessaires. La croissance économique est insuffisante et la Belgique doit payer la facture non préfinancée des soins de santé.

Solutions

Marc De Vos a de sérieux doutes quant à la fin de la crise de l'euro. L'Europe joue en effet avec son avenir. Selon lui, la stratégie suivie n'est pas la bonne, parce qu'elle va avoir un effet boomerang. Avant tout, il faut désamorcer la bombe et, pour cela, plusieurs possibilités s'offrent à nous. Il faut soit dissoudre la zone euro – ce qui provoquera la chute de plusieurs pays – soit la consolider. Si nous choisissons la deuxième option, nous devons nous montrer vraiment solidaires, et donc dépenser plus d'argent. Cette option a la préférence du Sud de l'Europe, notamment de la France. Le Nord de l'Europe, avec l'Allemagne à sa tête, à l'inverse, est davantage favorable au contrôle de la réforme budgétaire. La France veut de la solidarité et l'Allemagne du contrôle, et la situation en Europe se retrouve paralysée. L'Italien Draghi a tenté de combiner les deux visions: convaincre les États de se soumettre au programme de la Commission européenne en échange d'une solidarité. Une proposition à laquelle aucun État n'a encore adhéré jusqu'à présent. Pour éviter que la zone euro n'éclate et que la crise s'intensifie encore davantage, il faut pourtant suivre cette voie, selon Marc De Vos.

La deuxième solution pour sortir de la crise intellectuelle et de la crise du pouvoir et de la légitimité de l'Occident est une convention de libre-échange entre les zones économiques européennes et américaines. Marc De Vos est particulièrement favorable à cette solution. Grâce à cette responsabilité, les deux économies gagneront à nouveau en crédibilité. Selon Marc De Vos, il s'agit là d'une évolution positive et nous devons mener une petite guerre commerciale contre la Chine, avec pour risque qu'elle riposte.

Optimisme

Marc De Vos est du reste convaincu que nous pouvons encore croître. Selon lui, la classe moyenne dans les pays industrialisés – soit 3 milliards de personnes – est le moteur de toute évolution. Dans les années 1960, par exemple, nous avons assisté à l'apparition d'une classe moyenne après la Seconde Guerre mondiale. Pour comparaison: aujourd'hui, la classe moyenne est dix fois plus importante que dans les années 1960. La première solution est d'accéder à cette classe moyenne.

La deuxième solution est d'utiliser les *baby-boomers*: ils ont du temps et de l'argent. La génération *baby-boom* constitue donc un nouveau marché de consommateurs en plein essor (voyages, soins, habitat, etc.). Songez, par exemple, aux dernières évolutions dans le domaine de la santé publique, où chacun devient son propre soigneur. Ce potentiel conduira à une économie de la santé.

La troisième solution est le développement de l'économie verte pour pouvoir survivre. Songez, par exemple, aux voitures écologiques. La nouvelle classe moyenne ne peut assurément pas vivre comme on a vécu au cours des dernières décennies, au risque d'épuiser les réserves naturelles.

Quatrième solution: l'immigration. Celle-ci participe à la croissance démographique, ce qui est positif pour la croissance économique. Nous devons toutefois veiller à ce que l'immigration ne devienne pas un problème, en cessant de marginaliser les immigrants, en les instruisant et en exploitant leurs possibilités. Sinon, nous allons droit dans le mur.

Scénarios possibles

Marc De Vos insiste sur le fait que le bout du tunnel est encore loin et que le tunnel est très sombre. Il nous promet toutefois que la lumière au bout du tunnel sera très vive. La question qui se pose est bien entendu de savoir si nous marchons vers la sortie ou si nous allons de l'autre côté. Marc De Vos envisage plusieurs scénarios: soit la zone euro explose et éclate, parce que nous n'aurons rien fait; soit, nous travaillons ensemble à la recherche de solutions stratégiques, auquel cas il nous faudra tout réformer.

Nous nous situerons probablement quelque part entre les deux scénarios: faire le minimum pour ne pas plonger, mais ne pas non plus en faire trop, comme le Japon l'a fait pendant vingt ans et le fait toujours. Cette situation est pourtant à éviter, car alors il n'y aura plus de croissance.

C'est pourquoi Marc De Vos lance un appel pour que nous assumions tous notre part de responsabilité. Nous devons donc trouver une stratégie pour résoudre ce problème. ●



Benoît Vanderstichelen et André Bert